



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions libérales : caisses

Question écrite n° 59530

Texte de la question

Mme Catherine Génisson appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la situation des médecins retraités ainsi que leurs ayants droit relevant d'un régime spécifique pour ce qui est de la protection vieillesse par les caisses de sécurité sociale. Ce régime, remis en cause essentiellement pour les praticiens non tenus au strict respect des tarifs conventionnels, débouche aujourd'hui sur une diminution drastique des prestations censées assurer près de la moitié des ressources des pensionnés. Elle lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59530

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2005, page 2358